Cahiers de Psychologie Politique

N° 12 | 2008
Discours et propagande Janvier 2008

L’engagement dans l’action associative écologique : Motivations et handicapsLe cas tunisien

Ridha ABDMOULEH

Édition électronique :
URL :
https://cpp.numerev.com/articles/revue-12/1077-l-engagement-dans-l-action-associative-ecologique-motivations-et-handicapsle-cas-tunisien
DOI : numerev_223
ISSN : 1776-274X
Date de publication : 08/01/2008

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : ABDMOULEH, R. (2008) L’engagement dans l’action associative écologique : Motivations et handicapsLe cas tunisien. *Cahiers de Psychologie Politique*, (12). https://doi.org/10.34745/numerev_223

Le public tunisien est départagé face à l'engagement dans l'action associative. Quant aux facteurs et aux raisons expliquant l'attitude d'engagement, nous constatons que la prise de conscience écologique et le sens de responsabilité collective y jouent un rôle décisif. Le contexte socio-culturel semble y peser également un poids. En outre, bien que moins déterminante, la pratique associative constitue un arrière plan qui explique et justifie l'attitude face à l'engagement associatif. Mais en dépit des critiques dont ces associations font l'objet, le public demeure généralement acquis à la cause écologique et enthousiasmé à l'idée de soutenir et de rejoindre le mouvement associatif. Cette situation constitue pour ces associations un atout important pour pouvoir consolider leur action et contribuer efficacement à la réhabilitation de l'environnement et au renforcement de la société civile. Dans le même temps, ce potentiel constitue pour le mouvement associatif écologique un véritable défit à relever.

The Tunisian public seems to be divided on the question about engagement in an associative action. Concerning factors and reasons behind the adhesion behaviour, we notice that the ecological consciousnesses as well as the collective responsibility play a decisive role. In addition, the social and cultural context is very important in joining collective sector. Besides, though less important, the associative practice constitutes a background that explains and justifies the hesitating attitude towards associative engagement. However, although these associations are criticized, the public remains, in general, so concerned about the ecological cause and enthusiastic for the idea of supporting and joining the associative movement. This situation represents for such associations not only an important valuable resource to consolidate their action and to contribute efficiently to the environment's rehabilitation and to the reinforcement of the civil society, but also a challenge to win

---

Mots-clés :

Introduction

L'importance des études relatives à l'engagement dans l'action associative réside dans leur capacité d'appréhender les mécanismes psychosociologiques relatifs à l'action collective. Une telle thématique nous place au cœur d'une problématique qui ne cesse de passionner les spécialistes des sciences sociales et humaines et notamment, les

sociologues et les psychologues (Le Bon 1971 ; Olson 1978 ; Touraine 1978 ; Moscovici 1979, 1981 ; Chazel 1996). Ces études (en dépit de leur orientation idéologique) ont pu mettre l'articulation entre l'individu et le collectif en tant qu'enjeu central, et qui ont permis par la suite l'émergence d'un nouveau paradigme sociologique, celui de l'action collective. De nouvelles disciplines telles que la sociologie des mouvements sociaux, la sociologie des mobilisations, la sociologie de la contestation (ou de la protestation) ont alors vues le jour. C'est un peu dans cet esprit que l'action associative est envisagée. En ce sens, ces associations permettent de mobiliser l'imaginaire collectif, tout en incitant les populations à trouver des modalités *«de socialisation, d'écoute et de solidarité, de communication et d'autonomie»* (Laville & Sainaulieu 1997).De même, elles les aident à se prendre en charge et à s'approprier leur environnement et leur destin (Illich 1975). De fait, ces instances jouent un rôle d'avant-garde dans le renforcement de la société civile, en tant que contre poids face au pouvoir politique et institutionnel (Centre Tricontinental 1998). L'accent est alors mis sur leur rôle dans l'apprentissage des individus de leurs droits et de leur citoyenneté.

Certains auteurs préfèrent mettre l'accent sur leur rôle de médiateur entre les citoyens et les pouvoirs publics, en vue de renforcer l'élan de solidarité, du civisme et de la démocratie (Chevrier 1999). En ce sens, ces associations contribuent à la socialisation de l'individu et surtout à son intégration au sein de la société contemporaine, caractérisée par son dynamisme, ses mutations et ses bouleversements. C'est ce que Berger et Luckmann (1996) nomment la socialisation secondaire. Selon ces auteurs, le caractère dynamique des sociétés contemporaines fragilise les institutions traditionnelles et les rend parfois inadéquates par rapport aux nouvelles données de l'époque. D'où le rôle des associations pour aider l'individu à mieux comprendre les changements qui secouent sa société et à pouvoir s'y intégrer et à anticiper de nouvelles modes d'adaptation. À juste titre, la civilisation industrielle, le progrès scientifique et ses conséquences sur l'environnement et sur la santé humaine, ont entraîné un certain désordre suivi d'une prise de conscience écologique planétaire (Serres 1992 ; Morin 1997). Les ONG jouent dans ce cas, un rôle capital, notamment dans la sensibilisation et la mobilisation du public face aux pollueurs (Abdmouleh 2002 ; PNUE 2004). Mais cette démarche devrait selon Moscovici, s'orienter vers un véritable changement culturel, c'est-à-dire, une refonte des attitudes et des conduites face à la science, à la croissance, au progrès et à la vie en général (Moscovici 2002).

Ces considérations impliquent d'une part l'importance du secteur associatif écologique en tant que porteur de projet sociétal visant la promotion de la société civile et de l'environnement. D'autre part, elles montrent la nécessite d'une assise populaire capable de le soutenir, de le rejoindre et de lui donner une légitimité (PNUE, 2004). C'est bien ce dernier aspect qui va faire l'objet de cette étude. En effet, sans cet appui populaire, ces associations ne pourraient jamais avoir de crédibilité, ni prétendre à une véritable reconnaissance sociale. Etudier l'impact du secteur associatif sur le public, devient alors une question capitale. Autrement dit, c'est en évaluant le degré de son enracinement dans le social ainsi que sa capacité de mobilisation, que le mouvement associatif puisse rationaliser son action et multiplier ses chances de réussite. Parmi les indicateurs de cet impact, nous avons choisi la disposition du public à l'adhésion au

secteur associatif écologique local. Est-ce que le public tunisien est tenté par l'action associative écologique? Quel est son degré d'implication envers le mouvement associatif local? Quels sont les facteurs et les raisons qui le motivent et le conduisent à y adhérer? Sinon quels sont les obstacles et les handicaps qui l'en empêchent ? Enfin, quels sont les mécanismes psychosociologiques qui déterminent les conduites d'engagement face à l'action associative?

Quant aux hypothèses ayant servi à cerner notre problématique, nous pensons que la prise de conscience des enjeux écologiques pourrait jouer un rôle dans l'engagement associatif. De même, nous nous attendons à ce que la tendance à s'approprier son propre environnement renforcerait l'élan collectif et inciterait à l'action associative. Nous pensons également que le contexte socio-économique et culturel (à travers les variables socio-démographiques) pourrait y jouer un rôle. Enfin, l'opinion qu'on a de ces associations pourrait influencer la décision d'adhésion. Autrement dit, le rendement effectif des associations, leur implication avec la population, peuvent bien déterminer leur popularité et leur notoriété et infléchir par là même la disposition à l'engagement dans l'action associative.

En fait, c'est à travers une perspective tenant compte des motivations et des caractéristiques individuelles du sujet, du contexte socio-économique, culturel, géographique et de la pratique associative que nous tenterons de comprendre et d'analyser notre problématique.

Pour ce qui est des données de l'étude, elles ont été recueillies à partir d'une enquête sociologique auprès d'un échantillon de 300 personnes représentatif de la région de Sfax[1], selon le critère du sexe de l'âge et de l'appartenance géographique (voir les caractéristiques de l'échantillon en annexe). À noter que cette enquête s'est déroulée durant l'année 2003-2004. Elle porte sur le rapport du public tunisien à l'environnement. Les conduites d'adhésion aux associations écologiques constituent un de ses volets. Pour ce qui est de la procédure de récolte des données, elle s'est faite selon la méthode du face à face, et la passation du questionnaire a duré environ 30 minutes.

Facteurs explicatifs des conduites d'engagement dans l'action associative écologique

À la question concernant leur disposition à l'adhésion aux associations environnementales locales, 24% des tunisiens se disent tout à fait prêts à en faire partie, et 26% déclarent en être relativement prêts. En revanche, 45% refusent une telle perspective (dont 20% radicalement) et 5% ne s'y prononcent pas.

À partir des ces données, nous pouvons répartir le public en quatre catégories [2]:

- Les enthousiastes pour l'action associative environnementale
- Les sympathisants (qui sans êtres impliqués n'excluent pas l'idée de s'y engager un jour)
- Les opposants
- Les adversaires.

Autrement dit, seule une minorité est tout à fait disposée à servir la cause environnementale dans un cadre associatif. Or la majorité y est peu ou carrément opposée. Notons que la deuxième catégorie (26%) représente un poids considérable dans la mesure où elle peut rééquilibrer les rapports de force. En tenant compte de l'effectif des indécis (5%) nous pouvons en déduire que notre public est bien partagé entre l'engagement et le désengagement par rapport à l'action associative.

La dimension psychologique du volontariat

Perception de l'état de l'environnement, prise de conscience écologique et élan collectif.

Ce qui caractérise le profil psychologique du militant écologique potentiel, c'est sa prise de conscience des dangers affectant l'environnement. Ainsi, ce sont principalement les personnes estimant que l'environnement est réellement en danger, qui manifestent le plus de disposition à l'action associative.

Le degré de satisfaction de l'état de l'environnement y semble également jouer un tour. C'est donc parmi les mécontents de l'état de l'environnement qu'on rencontre le plus de disposition à l'action associative écologique.[3] Force est de reconnaître que l'insatisfaction peut être en soi une source de stimulation de l'action volontariste. L'état de l'environnement jugé inacceptable ou intolérable serait probablement à l'origine du déclenchement d'une prise de conscience, accompagnée d'une volonté d'action collective en sa faveur. Mais cette tendance s'applique uniquement aux personnes relativement insatisfaites[4]. Celles qui sont très insatisfaites de l'état de leur environnement demeurent opposées ou indifférentes à l'action associative. Cela implique que le sentiment d'insatisfaction une fois atteint un seuil d'intensité élevé, il bloque l'action collective. Le militant écologique potentiel paraît ici comme un citoyen contestataire, poussé par un sentiment de malaise quant à l'état de l'environnement et une volonté d'y faire face (Moscovici 1979). À l'inverse, la catégorie opposée à l'action associative est caractérisée par sa méconnaissance des enjeux écologiques, par son insouciance, ou par sa satisfaction (ou peut être même par sa résignation) quant à l'état de l'environnement.

Sens de responsabilité, appropriation de l'environnement et élan collectif

Ce qui caractérise le profil du militant écologique potentiel, c'est bien le sens de responsabilité et de respect de l'environnement. Preuve en est, ce sont essentiellement les personnes respectueuses et soucieuses de l'état de leur l'environnement qui désirent s'engager dans une action associative5. Un tel constat montre (et outre la cohérence interne du sujet), que l'engagement dans l'action collective est l'aboutissement de l'implication de l'individu dans son environnement. C'est sans doute cette prise de conscience de l'interaction entre espace privé et espace public, et entre environnement immédiat et environnement global qui expliquerait entre autres l'élan participatif et volontariste.

En outre, nous constatons que les individus attribuant la responsabilité de la protection de l'environnement en premier lieu au citoyen (plutôt qu'aux autorités), et donc manifestant une volonté de s'approprier leur environnement ont plus tendance à vouloir participer et à s'investir dans l'action associative6[6]. Force est de constater que derrière la décision d'engagement dans la vie associative, réside une tendance d'autonomie par rapport à la démarche institutionnelle et bureaucratique et une volonté de se prendre en charge et de s'approprier son propre environnement.

L'action comme génératrice d'activité cognitive

Malgré la notoriété du paradigme cognitiviste selon lequel, le processus cognitif est le générateur d'action, il n'en demeure pas moins que cette dernière peut être à son tour à l'origine de l'activité cognitive. C'est le cas d'un individu ayant adhéré à une association suite à la pression (familiale, institutionnelle, politique), ou pour faire plaisir à quelqu'un, ou par un simple fait du hasard. Une telle démarche, et comme le postule la théorie de la dissonance cognitive (Poitou 1974) et celle de la rationalisation (Beauvois & Joule 1981) est susceptible de déclencher chez ce nouvel adhérent un processus cognitif et une dynamique de rationalisation et de justification. Dans cet élan, une fois décidé à se donner à son activité associative, il tente d'approfondir ses convictions et ses connaissances dans le domaine de l'environnement, et se livre à diverses manœuvres (intellectuelles) afin de rationaliser sa nouvelle conduite et de justifier son nouveau choix auprès de son entourage. Pour ces raisons, cette modalité d'intégration et d'assimilation de connaissances, est d'une grande richesse dans la mesure où elle est accompagnée et consolidée par tout un dispositif psychologique. À travers ce processus, le sujet effectue une activité cognitive assez élaborée pour justifier le bien fondé de sa nouvelle conduite et lui donner un sens et une assise scientifique ainsi qu'un élan social et moral. Une telle stratégie, et comme le souligne Beauvois peut se révéler très féconde. Car, elle est appuyée par une motivation et un besoin intense afin de s'affirmer, de se réhabiliter et d'acquérir une reconnaissance sociale. Ainsi, si les théories cognitivistes insistent sur l'importance de la dimension cognitive en tant que génératrice d'action, les théories néocognitivistes montrent quant à elles comment cette action constitue une source d'activité cognitive (Beauvois 1984).

Sur le plan pratique, ces volontaires peuvent constituer de véritables supporteurs et défenseurs du mouvement associatif. Car en légitimant leur conduite d'engagement, ils légitiment ces instances ainsi qui la cause écologique les soutienne.

Enfin, grâce à cette procédure nous dépassons le modèle du cognitivisme classique (adopté entre autres par la théorie de l'information) qui ne conçoit l'activité cognitive que sous l'angle déterministe et unidimensionnel (cognition : conduite). La démarche néocognitiviste permettant « *d'envisager plusieurs rapports possibles, entre sphère cognitive et sphère de l'action* » est plus que jamais réhabilitée et sollicitée (Beauvois, Joule, Monteuil 1987). Au lieu d'un individu abstrait en train de contempler le monde ou pratiquer l'interférence, nous verrons un homme d'action impliqué dans le monde où il vit. À la place d'un homme qui agit sur le monde et sur la nature pour les maîtriser et les dominer, nous verrons plutôt quelqu'un qui essaie de comprendre le monde qui l'entoure et tente de concilier ses désirs, ses connaissances et ses moyens. À la place d'un homme résolument rationnel, nous verrons un homme à la fois rationnel et rationalisant. (Beauvois1981). À travers une telle démarche nous pouvons « *appréhender en psychologie sociale un individu concret dont le fonctionnement cognitif est lié à ce qu'il fait tout en étant lié à ce qu'il est* » (Beauvois1984).

Contexte socio-culturel et conduites d'adhésion à l'action associative

Le poids de la tradition

Le poids de la tradition sur la disposition individuelle à l'action associative se laisse constater notamment à travers la variable sexe. Comparés aux femmes, les hommes manifestent plus de disposition à l'engagement associatif[7]. Un tel constat montre que les femmes ont moins de disponibilité pour se consacrer à des activités associatives. En effet, occupées par la gestion du foyer (pour les unes), déchirées entre ce dernier et le travail salarial (pour les autres), celles-ci ne trouvent donc pas le temps nécessaire à le consacrer à ces activités. De plus, il y a le poids de la tradition proprement dite qui n'encourage pas beaucoup la participation féminine à la vie associative et publique qui demeure en grande partie un territoire masculin. De fait, des contraintes sont exercées sur les femmes (de la part leurs familles) les empêchant de s'y engager. Certains enquêtés estiment que ces activités s'opposent à la tradition et risquent (selon leurs dires) « *d'entraîner leurs filles dans des mauvaises fréquentations et voire même de toucher à la réputation de la famille* ».

À son tour l'organisation essentiellement masculine des ONG dans le monde arabe, n'encourage guère l'intégration des femmes qui ne représentent généralement qu'un fait minoritaire voire marginal et ne pèsent pas de poids réel dans le processus décisionnel de ces instances. Souvent, leur rôle ne dépasse pas l'aspect formel, et servant de propagande pour les pouvoirs politiques en place.

Ces aspects reflètent entre autres les difficultés que rencontre le secteur associatif dans

le monde arabe. De plus, son mode de fonctionnement demeure fortement imprégné par le modèle politique local et résiste encore à l'idée de partage et de concertation. Cela implique que les femmes faisant partie du secteur associatif ne constituent dans le fonds qu'un instrument mise au profit de l'homme et tournant dans sa sphère familial et politique.

Enfin, la marginalisation sociale du mouvement associatif (par les pouvoirs en place), le scepticisme de la population, la résistance culturelle à son égard n'incitent pas toujours les femmes à s'y engager.

Capital culturel et implication dans l'action associative

Parmi les variables socioculturelles ayant pesé un poids considérable sur la disposition à l'action associative, il y a le niveau d'instruction. Nous assistons à ce propos à une relation très significative selon laquelle, mieux on est instruit plus on est disposé à s'y engager (et inversement)8. Par conséquent, si les personnes assez bien instruites ont manifesté une telle disposition c'est parce qu'elles ont acquis les outils scientifiques nécessaires pour se faire une représentation assez fidèle de l'environnement et sentir le besoin d'agir collectivement. La problématique écologique avec sa spécifié et sa complexité, s'est reflétée en quelque sorte dans la conscience du public scolarisé. À l'inverse, si les personnes peu/ou pas instruites manifestent une certaine indifférence vis-à-vis des associations, c'est parce qu'elles n'ont pas une vision approfondie des enjeux écologiques et ne sentent donc pas le l'utilité de l'action associative.

Le langage tenu par certains responsables associatifs prend parfois une allure académique et donne l'impression aux personnes dépourvues d'instruction qu'elles ont affaire à une question d'expert. Cette tendance ne fait qu'intimider leurs interlocuteurs et creuser le hiatus entre les associations et les couches populaires. Ce hiatus est à son tour renforcé par l'absence de ces associations dans les quartiers populaires et dont leurs habitants ont cruellement besoin de leur présence pour les informer et les aider à protéger leur environnement9. Sans peut être le vouloir, ces associations reproduisent le schéma classique qui se distingue par sa tendance bureaucratique, technocratique et élitiste (Ben Nafissa 1998). Faute de maîtriser le discours savant, et de peur d'être intimidé, les personnes dépourvues d'un capital scientifique et culturel font tout pour éviter le cercle associatif.

Niveau de vie, appartenance de classe et rapport au mouvement associatif.

L'analyse de contingence montre une relation assez étroite entre l'appartenance de classe (à travers le niveau de vie)10 et l'attitude face à l'engagement associatif. En ce sens, les membres issus des classes sociales défavorisées manifestent moins d'intérêt pour l'action associative que ceux appartenant aux classes aisées11. Parmi les raisons évoquées à ce sujet, on cite le manque de disponibilité. Absorbées par les soucis du quotidien, les classes défavorisées ne trouvent pas assez de temps pour le consacrer aux activités bénévoles. D'autres considérations d'ordre idéologique et symbolique

sous-tendant les rapports de classes expliquent une telle attitude. Autrement dit, si ces classes fuient l'action collective et associative, c'est parce quelles se sentent exclues de la société. Cette attitude, serait synonyme de désengagement, de démission, de rejet et de désespoir. De même, elle traduirait une colère et une volonté de se démarquer des classes dominantes pour qui la question environnementale constitue un privilège (Theys 2002 ; Abdmouleh 2007). Dans cet esprit, les associations sont perçues par les couches populaires comme des instruments de domination. Pour ces raisons, l'élite associative est envisagée par ces classes avec méfiance et un certain mépris (Latouche 2001). Par ailleurs, comme nous l'avons souligné, si ces classes agissent ainsi, c'est parce quelles ne maîtrisent pas le discours écologique qui demeure du ressort des classes sociales cultivées et aisées. De plus, ce discours déborde souvent le cadre strict de l'école pour impliquer le milieu d'appartenance, et favoriser ce que Bourdieu nomme la compétence sociale (Bourdieu 1979). En ce sens, les membres issus des classes aisées disposent d'une multitude de canaux d'acquisition de savoir (revues, magasines, journaux, internet...). De son côté, l'entourage familial et social joue un rôle primordial dans la vulgarisation et la consolidation des connaissances scientifiques acquises à l'école. C'est là que se situe l'apport de l'élite associative pour les classes aisées. Toutes les deux ont souvent la même appartenance de classe, ce qui donne à leur relation un aspect de camaraderie et de complicité, contribuant ainsi à mieux les intégrer au sein de la vie associative. Par ailleurs, l'adhésion des membres issus des classes aisées au cercle associatif constitue pour eux une marque de distinction sociale et un moyen de préserver leurs privilèges (y compris leur cadre environnemental). Inversement, du fait de leur manque d'instruction et de leur statut social précaire, le contact des classes défavorisées avec le milieu associatif est générateur de malaise, de tension et de désarroi. Si les couches populaires manifestent une certaine réticence à l'idée de rejoindre le monde associatif, c'est parce qu'elles ne possèdent ni le langage, ni la compétence ni même le rang social pour pouvoir s'y affirmer et s'y intégrer. Ainsi, se creuse un hiatus entre les milieux populaires et ces instances, aggravant par là même leur exclusion et leur désespoir. À noter que les classes moyennes n'ont pas manifesté une tendance nette en faveur de l'action associative. Tout ce passe comme si elles avaient opté pour une certaine neutralité sociale. Cette attitude, serait en quelque sorte le reflet de la crise qui les a jusqu'alors épargné, et cacherait donc leur malaise et leur crainte de l'avenir. De même, cet esprit de démission qui commence à affecter les classes moyennes n'est pas sans conséquences sur la dynamique de la société civile locale.

Contexte géographique, degré de pollution et engagement associatif.

Comparés aux populations rurales, les citadins se montrent beaucoup plus enthousiastes à l'idée de s'engager dans une action associative[12]. Dés lors, l'attitude des ruraux ne constitue pas un fait surprenant dans la mesure où la pollution est beaucoup moins répandue dans leur région. Par ailleurs, nous pensons que la variable instruction s'est interférée avec le facteur géographique pour renforcer la conduite d'engagement dans le mouvement associatif. À juste titre, l'appartenance de classe

aurait quelque part découragé les populations rurales (souvent démunies) à rejoindre le monde associatif perçu comme une création et un prolongement des classes dominantes et a priori urbaines. De même, nous pensons que le milieu de vie des citadins, conjugué avec l'instruction dont ils bénéficient (et qui dépasse généralement celle des ruraux) a contribué à développer chez ces eux une certaine prise de conscience des dangers de la pollution et de la nécessité de s'y mobiliser.

Il faut signaler que la conduite de la population urbaine envers l'action associative écologique n'est pas tout à fait homogène. Nous assistons à ce propos à un contraste entre les banlieusards et les habitants du centre ville. En comparant ces deux catégories, nous constatons que les premiers (habitants généralement des régions peu polluées) manifestent plus de disposition à l'action bénévole que les seconds (habitants les bidonvilles et des zones industrielles et très pollués). À cet effet, le test du ï£2 fait état d'une forte corrélation entre les deux variables13. Une tendance apparaît : plus la région est polluée moins on a d'envie à participer et à adhérer à une action associative écologique. Ce phénomène, peut s'expliquer par la tolérance à la pollution. Le fait d'habiter une région très polluée produit une certaine tolérance à la pollution, accompagnée d'un sentiment de fatalisme, de résignation et de démission par rapport à la collectivité et à l'environnement. Comme nous l'avons montré précédemment (au sujet des attitudes face à l'état de l'environnement), une fois atteint un degré élevé, la pollution devient un facteur démobilisateur.

Le contexte socio-économique et culturel y joue également un rôle non négligeable. Le fait d'appartenir aux classes défavorisées et d'être dépourvu d'un bon niveau d'instruction, favoriseraient cet état d'esprit. À l'inverse, les habitants des banlieues (moyennement polluées) manifestent une volonté nette de s'inscrire dans une démarche collective en vue de préserver leur environnement.

En fin de compte, c'est en bénéficiant d'un capital financiers et scientifique important, et en résidant dans un cadre de vie environnementale décent qu'on trouve plus de motivation pour participer à la vie de la collectivité et à la préservation de l'environnement. La cause environnementale se confond pour les catégories sociales aisées avec leur destin. La défense de l'environnement devient pour elles synonyme d'un combat individuel et collectif en vue de préserver leurs privilèges sociaux et écologiques.

Force est de reconnaître à quel point la pauvreté constitue un vrai handicap pour la protection et la réhabilitation de l'environnement. En excluant les catégories sociales défavorisées des bénéfices du développement, la société risque de les transforme en ennemis de l'environnement et de la collectivité (PNUD 2003 ; Abdmouleh 2007). En dépit de son éthique, la problématique environnementale transpose avec elle les problèmes des inégalités sociales et écologiques (Villalba & Zaccaï 2007).

Image des associations écologiques et attitudes face à l'engagement collectif. La pratique associative en tant que facteur démobilisateur.

À son tour, la pratique associative semble infléchir la disposition à l'engagement

associatif. Les motifs de la non adhésion aux associations environnementales locales montrent (en dehors des contraintes exercées sur le public : manque de disponibilité, problèmes de santé) que la responsabilité de ces dernières est impliquée de prés ou de loin (voir-Tab-1).

		N
1	Manque de disponibilité	101
2	Ignorer leur existence	80
3	Ne pas être sûr de leur efficacité	20
4	Ne pas être habitué à ce type d'action, peur de ne pas y être à la hauteur	18
5	Pas d'associations dans notre région	14
6	On ne me l'a jamais demandé	12
7	Pas de confiance à ces associations	9
8	L'occasion ne s'est pas présentée	6
9	L'environnement ne m'intéresse pas	4
10	Problèmes de santé	4
11	Refus des parents ou du conjoint	2
	Sans opinion	30
	Total	300

Tab-1- Raisons de la non adhésion aux associations de protection de l'environnement locales

En d'autres termes, si le public tunisien manifeste une réticence à rejoindre le mouvement associatif écologique, c'est parce qu'il ignore leur existence. Le scepticisme quant à leur efficacité, leur absence même de son quotidien et leur refus de l'impliquer dans le processus de protection de l'environnement, le sentiment de gène ressenti (par certains) à l'idée de s'approcher de ce milieu, constituent également des motifs sérieux de démobilisation et d'indifférence pour l'action associative. Dans cet ordre d'idées, 69% du public[14] manifestent clairement leur mécontentement quant au rendement associatif environnemental local (voir tab-2). Ces résultats soulèvent diverses questions quant à l'impact réel de ces associations sur le terrain.

Par ailleurs, nous constatons que les personnes satisfaites du rendement des associations écologiques locales manifestent plus de disposition à s'engager dans une activité associative[15]. On voit bien comment l'attitude négative envers ces associations constitue un frein à l'action collective. Dés lors, le manque d'effort fourni par ces instances pour aller vers le citoyen constitue un facteur supplémentaire dans la démission du public ainsi qu'un obstacle pour l'épanouissement de la société civile et la réhabilitation de l'environnement.

Rang		N	%
1	L'environnement est trop pollué	32	24
2	Absents du terrain, les gens ignorent leur existence, dépourvues d'assise populaire, ne font rien pour se faire connaître	32	24
3	Actions périodiques, superficielles et limitées	15	12
4	Sensibilisation inefficace	14	11
5	Champ d'action, objectifs et stratégies flous	8	6
6	Dépourvues de pouvoir et de moyens pour agir	7	5.5

7	Ne défendent pas les régions	6	5
8	Egoïstes, opportunistes, privilégient leur intérêt à celui de l'environnement	6	5
9	Elitistes et sectaires	3	2
10	Prolongement, complicité avec les autorités	2	1.5
11	Bureaucratiques, technocratiques, démagogues	2	1.5
12	Dépourvu d'autonomie	2	1.5
13	Pas de recherches	1	1
	Total	130	100

Tab-2-Raisons de l'insatisfaction vis-à-vis des associations environnementales

N-B = sans opinion 170.

Il faut noter que le sentiment de mécontentement manifesté à l'égard de ces associations expriment moins un rejet qu'un sentiment de frustration. En ce sens, ces instances se sont révélées impuissantes face aux problèmes écologiques quotidiens et surtout face aux attentes et aux désirs du public de faire partie du mouvement collectif et associatif. De plus, la sensibilité croissante du public à la question écologique déclenche chez lui une soif de connaissance et un désir d'action qui sont sous estimés ou négligés par ces associations. L'indifférence de ces dernières ou leur incapacité à répondre à cette demande sociale, expliquerait sans doute ce mécontentement à leur égard.

Conclusion

Au terme de ce travail et afin de mieux saisir les conduites d'engagement dans l'action associative et collectives, nous avons constaté que ce le public tunisien en est plutôt partagé et hésitant. Quant aux facteurs et aux raisons expliquant telle ou telle attitude, nous constatons que la prise de conscience des enjeux écologiques détermine d'une façon significative les conduites d'adhésion. Ainsi, plus on est conscient des dangers affectant son environnement, plus on a tendance à s'inscrire dans un processus collectif (ou associatif) en vue de multiplier les chances de réussite de l'action individuelle. Cela montre l'importance de la sensibilisation et de l'éducation environnementale et leur rôle dans la persuasion du public à soutenir et à s'inscrire au sein d'une mouvance collective écologique. Finalement, ce sont bien ces individus sensibles et conscients de la valeur de la cause écologique qui constituent l'assise et le capital réel des associations environnementales et de la société civile en général (Abdmouleh 1996, 2002). Dans le même esprit, nous constatons que l'engagement dans l'action collective est fonction du sens de la responsabilité et de l'esprit civique. Cette attitude serait l'expression de la volonté de se prendre en charge et de s'approprier son environnement.

Notons l'importance de l'approche néo-cognitiviste (axée sur l'action) dans la mesure où elle peut constituer un cadre adéquat et approprié pour appréhender certaines

conduites d'engagement notamment celles dictés par la contrainte. Une telle approche permet de cerner la conduite humaine sous ses différents angles : cognitif et social et de présenter une vision réaliste et globale des faits sociaux (Beauvois, 1981,1984, 1987).

Le contexte social et culturel a pesé également un poids sur la disposition à l'adhésion associative. À ce propos, la variable sexe s'y est avérée pertinente, en ce sens, les femmes sont moins portées vers l'action associative que les hommes. Un tel résultat traduit les contraintes quotidiennes que rencontre la femme en tant que mère de famille. Comme elle reflète l'impact de la culture locale qui voit de mauvais oeil sa participation à la vie publique.

Mais c'est surtout le capital culturel (à travers le niveau d'instruction) qui a eu le plus de poids sur les conduites d'adhésion16. Ainsi, moins on est cultivé, plus on a tendance à se conduire d'une façon individualiste et à se désengager par rapport à l'action collective. Autrement dit, l'absence d'un capital culturel et scientifique constitue un frein à la participation au sein du mouvement associatif et à l'implication dans la vie de la cité tout court. Le fait d'habiter une région pas assez polluée constitue également un facteur en faveur des conduites d'adhésion.

À ces considérations s'ajoute le critère socio-économique (ou l'appartenance de classe) pour renforcer le hiatus entre les classes populaires et l'élite associative. Le contact des membres issus des classes sociales défavorisées avec le milieu associatif devient alors une source de malaise et de tension. L'attitude d'indifférence manifestée par les classes populaires vis-à-vis du mouvement associatif serait une réaction légitime de leur part pour éviter cette situation d'infériorité. Une telle attitude est d'autant plus justifiée que ces associations demeurent indifférentes et absentes de la réalité de ces classes, et optant pour une démarche plutôt bureaucratique et figée. Vue ainsi, la pratique associative constitue un facteur de démobilisation. Ce constat est si préoccupant, qu'il dépasse les classes défavorisées pour englober (bien qu'à moindre degré) les classes moyennes. Bien que l'attitude envers ces associations n'est pas très déterminante (au sens statistique), il n'en demeure pas moins que la pratique associative constitue un arrière plan qui explique et justifie la réticence d'une bonne partie de la population envers l'engagement collectif écologique.

Par ailleurs, en dépit des critiques (parfois sévères) adressées au monde associatif, le public demeure généralement acquis à la cause écologique et enthousiasmé à l'idée de soutenir l'action associative environnementale, ce qui constitue pour ces instances un atout important. Mais est-ce que ces associations seraient-elles à la hauteur pour pouvoir permettre aux individus d'affirmer leur citoyenneté et leur humanité ? Pourraient-elles répondre à cet enthousiasme populaire pour la question environnementale et cette volonté de se prendre en charge et de s'approprier son environnement ? Seraient-elles en mesure de satisfaire cette demande sociale manifestée par un public de plus en plus instruit, sensible à la question écologique et exigeant voire même contestataire? Seraient-elles capables d'intégrer et de faire participer les exclus de la société et de renforcer par là même la cohésion et la

solidarité sociale ? Parviendraient-elles à ressusciter de l'espoir, à vaincre ce défaitisme et à briser ce cercle vicieux dû notamment à la pauvreté? Enfin, pourraient-elles consolider cette conciliation entre l'écologique, l'économique, le social et le culturel et favoriser cette nouvelle mutation universelle axée sur la question naturelle et porteuse d'égalité, d'espoir et de paix.

1 Ville côtière, située à environ 250Km au Sud- Est de la capitale Tunis, 7 545 km2, et de 855.256 habitants. In Institut National de la statistique (recensement de 2004).

2 Excepté les indécis

3 ï£2 observé (ob) 4.11 // ï£2 (théorique) th =3.84- (Avec un seuil de probabilité de 0.05). Notons que ce seuil s'applique à toutes les analyses effectuées dans ce travail.

4 L'échelle de satisfaction comprend 4 niveaux : 1-très satisfait / 2- satisfait / 3- relativement satisfait/ 4- pas du tout (ou très) satisfait

5 ï£2 ob : 3.87 / / ï£2 th: 3.84

6 ï£2 ob : 7.34 // ï£2 th : 3.84

7 ï£2 ob : 4.58 // ï£2 th : 3.84

8 2 ob : 25.31 // ï£2 th

9 Voire le tableau N° 2, relatif aux raisons d'insatisfaction des associations écologiques locales.

10 Nous avons répartie le public en trois catégories de salaire : Les salaires mensuelssupérieurs à 1000 Dinars tunisien (les classes aisées), les salaires moyens situés entre 500 et 1000 Dinars (classes moyennes) et enfin les bas salaires en dessous de 500 Dinars (classes défavorisées) A signaler que le Dinard tunisien équivaut à environ 0.6 Euro.

11 ï£2 ob: 9.6 // ï£2 th : 9.49

12 A ce sujet, l'étude montre qu'il y a une interrelation entre l'appartenance géographique et la conduite volontariste (ï£2 ob : 15.49 // ï£2 th : 3.84).

13 ï£2 ob : 22.56 // ï£2 th : 7.81

14 Parmi les personnes ayant exprimé leur opinion sur la question (soit 175/300), le reste ignore l'existence de ces associations..

15 Parmi les 55 personnes satisfaites du rendement associatif écologique local, 38 (soit 69%) déclarent être prêtes à rejoindre ce mouvement. En revanche, sur les 120 personnes mécontentes de ce rendement, seules 52 (43%) sont prêtes à le faire.

16 Voir le tableau relatif à l'intensité des corrélations entre variables (en Annexe).

Abdmouleh R, 1990. *Conduites face aux maladies et aux médecines en Tunisie*, Doctorat de l'Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 405p.

Abdmouleh R, 1996. « L'Enfant Tunisien et l'environnement; représentations et conduites », *les cahiers de l'Enfance*, Juin, N2, pp19-37, Tunis

Abdmouleh R, 2002. « La communication environnementale et son impact sur le public Tunisien », Sfax, *Bouhouth Jamiyya* (recherches Universitaires), Revue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax, N°-2 pp44-69.

Abdmouleh R, 2007. Consommation des produits écologiques et inégalités sociales. Le cas tunisien. *Développement Durables et Territoires*. (http://developpement durable.revue.org/document3733.htm). Dossier 9 : Inégalités écologiques, Inégalités sociales. Mise en ligne le 11 juin 2007.

Beauvois J.L & Joule R, 1981. Soumission et idéologies. Psychosociologie de la rationalisation, Paris PUF.

Beauvois J, 1984. « Sujet de la connaissance et sujet de l'action : pour un néo-cognitivisme en psychologie sociale ». *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 4, 4, pp 385-400.

Beauvois J.L, Joule R, Monteuil J.M. 1987 « Vers le traitement de l'information ». In *Perspectives cognitives et conduites sociales.* Tome 1, *Théories implicites et conflits cognitifs*. Cousset, Ed. Delval,

Berger P Luckmann T, 1996, *la construction sociale de la réalité*, Paris, Masson, Colin.

Ben Nefissa S, 1998 « le secteur associatif dans le monde arabe entre les contraintes des systèmes politiques et les demandes sociétales », *Communication à la Troisième conférence Internationale Society for Third-Sector Research,* Genève.

Caille A, chanial P, Dacheux E, Eme B, Latouche S laville J-L, 2001, *Association, démocratie et société civile*, Paris la Découverte.

Chazel F, 1996. Actions collectives et mouvements sociaux, Paris, PUF.

Centre Tricontinental, 1998 Les ONG: Instruments du projet néo-libéral ou bases solidaires des alternatives populaires, Paris, l'Harmattan.

Chevrier M, 1999 « La société civile, l'Etat subsidiaire, et la responsabilité civique au Québec », Conférence prononcée au colloque du Ralliement québécois. (http:// agora.qc.ca/textes/chevrier26.html)

Illich I. 1975 Némésis médicale. L'expropriation de la santé, Paris seuil

Jodelet D. 1996. «Représentations sociales : phénomènes, concepts et théories». In Moscovici : *Psychologie sociale,* PUF.

Latouche S, 2001 «Les miracles de l'occidentalisation du monde. En finir, une fois pour toutes, avec le développement » (http:/www.monde-diplomatique.fr /2001/05/LATOUCHE/l 5204).

Ladriere J, 2004 « « Engagement », *Encyclopédia Universalis*

Le Bon G, 1971. *Psychologie des foules*. Paris PUF.

Laville J-L, Sainaulieu R, 1997. Sociologie de l'association, Des organisations à l'épreuve du changement social. Paris, Descelée de Brouwer.

Laville J-L, Caillé A, Chanial, PH, Dacheux, E, Eme B, Latouche S**,** 2001. *Association, démocratie et société civile,* Paris la Découverte.

Morin E, 1977 *La nature de la nature*, Paris Seuil.

Morin E, 1997 *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, UNESCO, 67p (PDF).

Moscovici S. 1979. *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF

Moscovici S. 1981. *L'âge des foules : un traité historique de psychologie des masses*, Paris Fayard.

Moscovici S. 1994. « Les formes élémentaires d'altruisme » In *Psychologie sociale des relations à autrui,* Paris, Nathan.

Moscovici S. 1996. *Psychologie sociale*. Paris, PUF.

Moscovici S. 2002. *De la nature : Pour penser l'écologie*, Paris, Métaillé.

Olson M, 1978. *Logique de l'action collective*. Paris, PUF.

Poitou J.P, 1974, *La dissonance cognitive*. Paris, Ed. Collin.

PNUE 2004 *Alliés Naturels. Le PNUUE et la Société Civile*, Publication du PNUE (doc PDF).

PNUD, 2003, *Rapport mondial sur le développement humain*. (http://hdr.undp.org/reports/global/2003/francais/pdf/hdr03_fr_complete.pdf), (Consulté le 2 mars 2006)

2002 *Le dixième plan* 2002-2006

Serres M, 1992 *Le contrat naturel*, Paris, François Bourin.

Tourainne A, 1978 La Voix et le Regard, Paris Seuil,

Tourainne A, 2004 « Action collective », *Encyclopédia Universalis*

Theys J, 2002, « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale», Revue *Développement Durable et Territoires* Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, mise en ligne septembre 2002.

Villalba B & Zaccaï E, 2007 « Inégalités écologiques, inégalités sociales : interfaces, interactions, discontinuités ?», *Développement Durable et Territoires. Mise en ligne le 3-5-07* .http://developpementdurable.revues.org/document3502.html. Consulté le 15-Mai 2007.